

Paris, le 27 juin 2011

COMPTE RENDU de la REUNION
Du 28 février 2011
Du CONSEIL de QUARTIER AUTEUIL NORD

Le vingt huit février deux mille onze, à dix huit heures et trente minutes, les membres du Conseil de quartier Auteuil Nord se sont réunis à l'école La Fontaine.

Etaient présents :

M. Claude GOASGUEN, Député-Maire du 16^{ème} arrondissement, Mme Nicole MONIER, Adjointe au Maire chargée des conseils de quartier Auteuil Nord et Auteuil Sud, Mme Véronique BALDINI, Adjointe au Maire chargée de la voirie, de la propreté et des espaces verts, Mme Laurence DREYFUSS, Conseiller de Paris, Mlle Julie BOILLLOT, Conseiller d'arrondissement, déléguée auprès de l'adjointe chargée de la vie associative.

M. Daniel DECANT, Chef de la 4ème section territoriale de la Voirie, M. MARCIANO, Commissaire central Adjoint du 16^e, Mme Béatrice HUNTER, Major, M. Fabien SANQUER, Directeur du Cabinet de Claude GOASGUEN, M. Vincent GOSSARD, Chargé de mission au cabinet du Maire.

Mme Véronique FLANDRE, M. Guy FLESSELLES, M. Paul LACOUR, M. Guy BOURQUIN, Mme Françoise de CORDOUE, M. Jean-Pierre ETIENNE, M. Jean-Yves BLANC, M. François DOUADY (remplaçant de M. MUYARD).

Etaient excusés :

Mme Danièle GIAZZI, M Aurélien de SAINT BLANCARD, M. Etienne de GIBON, M. Jean-Yves MANO.

Mlle Victoria BINOCHÉ, Mme Solange HESNAULT, Mme Stéphanie LUCAS, Mme Claudie FOURNIER-CHRISTOL, M. Jean HADDI, Mme Brigitte GUILLARD, M. Marc SERVEL de COSMI.

Mme MONIER annonce que la salle de sciences de l'école élémentaire La Fontaine, financée en partie par le conseil de quartier Auteuil Nord, a été inaugurée ce jour en présence de M. Claude GOASGUEN.

1- Approbation du compte rendu de la séance du 4 novembre 2010

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

Mme FLANDRE fait remarquer qu'elle a remplacé Mme DELMAS (association des papillons blancs).

2- Problème récurrent de l'encombrement des trottoirs

Mme de CORDOUE indique que de nombreux trottoirs sont encombrés par les motos et demande qu'elle est la politique de la Mairie concernant l'amélioration de la circulation sur les trottoirs.

M. MARCIANO répond que le commissariat agit de manière ciblée sur le 16^{ème} arrondissement.

Mme de CORDOUE précise que les trottoirs encombrés sont du côté de Jean Baptiste Say, à l'angle de la rue Georges Sand et de la rue la Fontaine.

M. MARCIANO en prend note et insiste sur le fait qu'il faut signaler les sites qui posent problème et que la verbalisation est renforcée concernant les deux roues.

M. BOURQUIN fait remarquer qu'il existe un réel problème de sensibilisation concernant le stationnement des deux roues. Il connaît une personne qui se sert de sa moto pour réserver une place pour sa voiture.

Mme HUNTER indique que le problème de stationnement des deux roues est récurrent et que le commissariat agit avec discernement, en fonction de la taille des trottoirs.

M. BOURQUIN demande quelle est la politique adoptée en ce qui concerne les vélos qui circulent sur les trottoirs.

Mme BALDINI insiste sur le fait que c'est interdit et est d'accord pour étudier les points un peu sensibles. Une grande opération d'enlèvement des deux roues abandonnées a été menée, permettant ainsi le retrait de plus de 400 carcasses sur le 16^e

M. GOASGUEN espère qu'un jour, on pourra construire plus de parkings dans Paris. Ce problème va s'aggraver avec la mise en place d'Autolib, les véhicules évoluent et sont plus propres, et dans dix ans, on sera obligé de revoir les plans de circulation. M. GOASGUEN est d'accord pour une verbalisation accrue des vélos circulant sur les trottoirs.

Une personne du public demande pourquoi le trottoir rue Henri Heine est condamné ?

Mme BALDINI annonce que la situation semble bouger. La Mairie de Paris est d'accord pour effectuer les travaux sur la partie qui lui appartient et sur l'autre partie du trottoir, l'entreprise va commencer les travaux prochainement, avec l'accord du propriétaire de nationalité syrienne, qui est difficile à joindre. Cette affaire devrait enfin connaître une issue favorable.

M. GOSSARD indique que c'est la Mairie du 16^{ème} qui a relancé ce dossier auprès du Secrétariat Général de la Mairie de Paris.

3- Enlèvement nocturne des véhicules par la Préfecture de Police

M. LE SOUDEER, habitant du quartier, dénonce l'excès de zèle des services de la Préfecture de Police qui s'acharnent en pleine nuit entre 3 h et 6 h du matin, à procéder à l'enlèvement des véhicules qui ne dérangent personne (places de livraison et côté interdit au stationnement de la rue de l'Yvette) et pense que c'est excessif de troubler la quiétude des quartiers de façon répétée et chronique pour des voitures qui ne gênent personne.

M. MARCIANO fait remarquer que ce problème est récurrent et qu'il a été évoqué l'an dernier. L'enlèvement des véhicules est organisé par un organisme spécifique de la Préfecture de Police, le service des enlèvements. M. MARCIANO peut faire remonter l'information. Avec la nouvelle réglementation sur les livraisons, il y a un peu plus de latitude et il est conscient que cela ne résout pas le problème.

M. LE SOUDEER, habitant du quartier, demande quelle est la mesure à adopter.

M. GOASGUEN propose de contacter les services même s'il n'est pas convaincu de l'efficacité, compte tenu du caractère privé des fourrières.

M. FLESSELES souligne que le service d'enlèvement est privé et qu'il suit de très près celui de la Préfecture de Police. De plus, le stationnement dans la rue de l'Yvette était unilatéral, à cause de 3 cm manquant par rapport à la réglementation « pompiers », ces enlèvements sont absurdes.

M. GOASGUEN propose de notifier ce point au Préfet de Police.

M. FLESSELES trouve que les mesures adoptées par la fourrière sont excessives.

Mme FLANDRE suggère de supprimer les places de livraison qui n'ont plus d'utilité.

M. GOASGUEN est d'accord pour faire des révisions de manière cyclique, globale et régulière.

Mme MONIER fait remonter ce point au Directeur de la Voirie, régulièrement.

Une personne du public indique que dans le quartier, les contractuels tournent en binôme avec les fourrières.

M. GOASGUEN fait remarquer que c'est une pratique coutumière et qu'il existe une pression de la Mairie de Paris sur la Préfecture de Police sur le montant des contraventions. Le produit des contraventions permet à la Ville de Paris de limiter le budget alloué à la Préfecture de Police. La règle coutumière qui consiste à laisser un laps de temps entre la verbalisation et l'enlèvement n'est pas respectée, mais ce n'est qu'une coutume, pas une loi, il n'y a pas de base juridique.

Mme BALDINI rappelle qu'au 1^{er} décembre 2010 un arrêté est paru, autorisant le stationnement sur les places de livraison de 20h à 7h qui ont fait l'objet d'un marquage spécifique, à l'exception de 61 places.

M. DOUADY indique qu'il existe des disques de stationnement.

4- Passage piétons protégé au bas du boulevard Suchet. Le long passage souterrain n'est ni utilisable ni utilisé par les piétons. Proposition de création d'un passage sécurisé en surface.

M. FLESSELLES estime que ce passage est utilisé et utilisable.

M. GOASGUEN partage ce sentiment et pense qu'il n'est pas nécessaire de créer un passage sécurisé en surface. Il va signaler ce point au Service de la Propreté, pour nettoyage et au service de voirie pour un renforcement de la signalisation.

5- Projet d'amélioration de la circulation place de la porte de Passy.

Mme MONIER indique que c'est un problème récurrent.

Mme BALDINI précise qu'une réunion sur plans a eu lieu à la Mairie concernant ce point, le 18 décembre dernier avec les quatre associations concernées et rapporte que les conclusions ont abouti à une amélioration qui consisterait à reprendre les angles de la place pour les réduire et faciliter ainsi la giration des véhicules. M.DECANT, responsable de la Voirie, étudie actuellement ce point et fera prochainement une proposition.

M. FLESSELLES fait remarquer que des difficultés sont apparues après le bouclage de l'avenue du Maréchal Maunoury et de l'aménagement la piste cyclable qui empiète sur la ligne de feu. Le débit est donc divisé par deux. Il faudrait modifier l'implantation de la piste cyclable en la déviant sur le trottoir.

M. DECANT est d'accord pour améliorer la situation et étudier le projet en terme financier.

M. GOASGUEN pense que la situation s'est améliorée et qu'avec les barrières, le carrefour est plus sécurisé.

6- Problème de propreté dans le quartier

M. LE SOUDEER, habitant du quartier, évoque la saleté des rues toujours autant- sinon plus encore- souillées de déjections canines et demande quelles sont les dispositions effectives de prévention, sensibilisation, répression à l'œuvre dans le 16^{ème} et plus particulièrement dans le quartier.

Une personne du public annonce que dans ce dossier, chacun doit faire l'éducation de son voisin.

Une personne du public demande si les balayeurs ont une formation spécifique.

Une personne du public fait remarquer qu'il est important de prendre du temps pour parler avec eux.

M. GOASGUEN souhaite la mise en place d'équipes d'intervention d'urgence. C'est un service difficile à gérer depuis longtemps et la situation ne cesse de se dégrader entre la Ville de Paris et les syndicats. Les arrondissements de l'ouest ne reçoivent pas le personnel nécessaire et ont engagé une pétition. M. GOASGUEN rappelle que c'est la Ville de Paris qui gère la propreté et que c'est l'arrondissement qui reçoit les plaintes. Le 16^e arrondissement est coincé par cette structure trop centralisée. Avec les 35 heures, le 16^{ème} n'a récupéré aucun poste par rapport à d'autres arrondissements.

M. GOASGUEN souligne le travail important des éboueurs qui sont des gens respectables et ne sont pas responsables de la pénurie de personnel, c'est la structure générale de la Ville de Paris qui est condamnable. Le problème de la propreté est avant tout un problème de civisme et il y a un gros travail à faire avec les habitants, en commençant par la sensibilisation dans les écoles.

Il insiste sur le fait qu'il ne faut pas hésiter à signaler au service de la Propreté, tout problème et annonce qu'il organisera une grande fête prochainement avec les éboueurs à la Mairie du 16ème.

M. LE SOUDEER, habitant du quartier, demande quelle est la situation à propos des déjections canines.

Mme BALDINI répond qu'actuellement il y a pour le 16^{ème} arrondissement, quatre inspecteurs spécialisés dans la verbalisation des déjections canines. En 2009, 180 procès verbaux ont été dressés, et en 2010, 214 procès verbaux. On assiste à une certaine progression, mais Mme BALDINI rappelle qu'il est particulièrement difficile de verbaliser, car cela nécessite un flagrant délit.

La seule méthode efficace, c'est le civisme et l'éducation des jeunes générations, et cela sur plusieurs années. Mme BALDINI remarque cependant, qu'il y a de plus en plus de personnes qui ramassent les déjections de leur chien.

Mme BALDINI annonce qu'avec le responsable de la Propreté, M.GILLERON, ils vont mettre en place un discours pour les collégiens et les lycéens et prévient qu'il n'est pas possible de mettre des cendriers aux abords des établissements car cela pourrait être compris comme un encouragement à fumer.

M. GOASGUEN rappelle qu'il existe d'importantes campagnes sur la propreté mais sa priorité concerne la campagne de sensibilisation auprès des enfants.

Une personne du public demande pourquoi l'on a diminué le montant de l'amende.

Mme BALDINI répond qu'il s'agit d'une décision nationale et que le montant est passé de 180€ à 35€, cela permet aussi de verbaliser plus facilement. Il y a donc du pour et du contre.

Une personne du public a rencontré un responsable de la propreté qui a clairement dit qu'il lui manquait du personnel à cause des RTT et des congés maladies. Les arrondissements qui travaillent avec le privé ont moins d'absentéisme.

M. GOASGUEN aurait préféré avoir un secteur privé qui s'occupe de la collecte pour redéployer du personnel sur la propreté des rues.

M. LE SOUDEER, habitant du quartier, demande pourquoi il n'existe pas davantage d'agents inspecteurs habilités à verbaliser les déjections canines.

Mme BALDINI répond qu'il existe 80 agents sur l'ensemble de Paris et qu'elle aimerait qu'il y en ait effectivement plus. Le problème est budgétaire.

7- Point sur les dossiers Plate Forme SNCF et Hippodrome d'Auteuil

M. GOASGUEN annonce que le dossier est au point mort, la Mairie de Paris n'a pas changé d'avis et est en procès. M. GOASGUEN est favorable aux logements sociaux, de 6 étages, mais pas de 11 étages. Il faudrait arriver à un compromis, la situation se déblocquera que si la Mairie de Paris cède sur les plafonds. De plus, il existe des problèmes d'aménagements connexes, notamment l'école de la rue Erlanger. M. GOASGUEN souhaite des logements sociaux avec des équipements à

taille humaine et avec une politique sociale adaptée et qui respecte l'urbanisme et l'environnement.

En ce qui concerne l'Hippodrome d'Auteuil, M. GOASGUEN annonce que les travaux ont commencé et évoque le problème du sport de proximité, suite à la fermeture du stade Jean Bouin. Le projet Jean Bouin a fait perdre 5 hectares au 16^e arrondissement et c'est cela qui manque au sport de proximité.

8- Prochain CICA.

M. DOUADY a reçu une invitation de Mme ROUSSEAU pour le CICA le lundi 2 mai, à 19h à la Mairie, salle des Commissions.

9- Animations par le conseil de quartier.

Mme MONIER annonce la reconduction de la chasse aux œufs et du vide grenier. Une nouvelle animation, un loto, aura lieu le 21 mai, à la Mairie grâce à la diligence de Mme BOULAY-ESPERONNIER. Pour 2010 et 2011, le ciné-club a programmé six films. Elle rappelle que toutes ces animations sont gratuites et qu'elles nécessitent la mobilisation des conseillers de quartier et de bénévoles pour leur bon fonctionnement.

10- Budget de fonctionnement et d'investissement

M. GOASGUEN félicite Mme MONIER et le conseil de quartier d'avoir voté un budget pour la nouvelle salle de sciences, ainsi que Mme La Directrice qui a donné à cette école dynamique, une salle des sciences.

Mme GIRAUDON, Directrice de l'école élémentaire La Fontaine, remercie chaleureusement les conseillers de quartier.

M. DOUADY fait remarquer qu'un nombre important d'habitants lisent le journal « 16 » et demande quelles sont les personnes qui font pression sur Monsieur le Maire auxquelles un article du journal fait allusion ?

M. GOASGUEN répond que les débuts ont été difficiles au sein de l'UMP sur le maintien de Roland Garros, qui reste un lieu lié au 16^{ème}. Il a accepté des concessions sur le sport de proximité, il indique qu'il a fallu faire des choix et souligne la nécessité économique de maintenir le tournoi à Paris, il ne pouvait donc pas faire autrement. Les pressions ne sont pas venues des lecteurs du Journal. L'article faisait référence à certains élus UMP qui ont cru bon de ne pas soutenir la position arrêtée par leur groupe politique.

Concernant les serres d'Auteuil, M. GOASGUEN s'est assuré du fait que les serres historiques, donc classées, ne seraient pas touchées.

Lors du débat politique, le groupe UMP a voté pour ce projet à l'unanimité : huit conseillers étaient absents de l'hémicycle. Les 11 personnes du groupe Verts ont voté contre.

Mme DREYFUSS répond qu'elle assume le fait de ne pas avoir voté le projet de Roland Garros, comme 10 conseillers de Paris, dont 2 du 16^{ème} arrondissement.

Mme MONIER propose le vote sur le budget de fonctionnement de :

- 1 000€ pour la chasse aux œufs
- 1 000€ pour le loto

Le projet de dépenses budgétaires est adopté à l'unanimité.

11-Renouvellement des conseils de quartier

Mme MONIER indique que conformément au règlement intérieur, les conseils de quartier seront très prochainement renouvelés pour 3 ans. Les conseillers de quartier qui souhaitent renouveler leur candidature doivent le faire savoir auprès du bureau des conseils de quartier. Les personnes qui souhaitent présenter leur candidature pour la première fois peuvent lui faire parvenir un courrier accompagné d'un CV.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h.

Mme Nicole MONIER
Adjointe au Maire
Chargée des Conseils de quartier
Auteuil Nord et Auteuil Sud